



en toute confiance !

VOTRE PARTENAIRE  
**CARRELAGE**

**CARO**  **CONFORT**  
S.A.



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

**Soyez les bienvenus chez CARO CONFORT !**

Créée en 1981, notre société importe et distribue en Wallonie du carrelage de qualité en provenance du monde entier.

Cinq magnifiques show-rooms ( à Arlon, Battice, Grâce-Hollogne, Rhisnes et Soignies ), vous présentent de manière unique un choix exceptionnel de carrelages de tous styles et tous prix.

La compétence technique de notre personnel se conjugue toujours avec une solide formation artistique.

C'est donc chez nous que vous trouverez, nous en sommes certains, le carrelage que **VOUS** cherchez.

**Votre totale satisfaction est la priorité de notre travail au quotidien.**

En vous offrant cette brochure, nous souhaitons vous informer le plus complètement possible. En toute honnêteté et... en toute confiance ! C'est, nous en sommes convaincus, la première étape - essentielle - d'une bonne et fructueuse relation.

N'hésitez pas à nous interroger !

Vous donner le meilleur de nous-mêmes pour faire aboutir **VOTRE** projet, tel est l'engagement de toute l'équipe **CARO CONFORT.**

**Eussen Roger**

Administrateur délégué



matières  
avantages et inconvénients



En matière de revêtement mural, la qualité du matériau de base importe peu sauf dans des cas très spécifiques. Vous pouvez donc faire votre choix sur la seule base esthétique.



Pour vos sols, le choix sera plus complexe et une petite approche technique est souhaitable.

Nombre d'informations incomplètes ou inexactes circulent. Même chez certains professionnels ! La plus répandue: le seul carrelage de qualité serait un grès cérame dans la masse (ou pleine masse)... Mais de quoi s'agit-il réellement ? Au sens propre, il s'agit d'un carrelage qui présente, dans toute son épaisseur, le même aspect que sa surface... Une sorte de pierre naturelle reconstituée. Son avantage: un éclat éventuel se voit moins. Le problème ? Seuls, quelques rares carrelages sur le marché sont de véritables grès cérame dans la masse. Ce type de matériau est principalement utilisé dans les chantiers publics et est souvent peu esthétique.

Il faut savoir que le grès cérame dans la masse existe depuis longtemps déjà. Mais, comme on l'a dit, la technologie qui lui est associée ne permet pas une grande variété d'aspects. Vers les années 70, les fabricants se sont donc tournés vers la production de carreaux dits "émaillés" sur support en cottoforte d'abord (bi cuisson), sur supports en pâte rouge et supports en pâte blanche ensuite selon la technique de la monocuisson. Sur le plan esthétique, tout devenait possible (ou presque). Mais ces carreaux, cuits à 1050 - 1100° max., pouvaient parfois se montrer sensibles aux chocs.

Au début des années 90, certains fabricants (italiens, d'abord) ont alors développé une technologie permettant de fabriquer des "émaillés" sur un support en grès cérame. Beaucoup plus denses et cuits à près de 1300°, ces carreaux se montraient beaucoup plus résistants. Cette technologie s'est généralisée.

Un problème subsistait: en cas d'éclat (devenu cependant très rare) le support en grès cérame, constitué de matériaux de teinte claire, était (trop) visible. Les fabricants ont alors - et ceci très récemment - coloré leur support dans une couleur proche de l'émail de surface. L'éclat éventuel devenait quasi invisible.

D'autres techniques furent encore développées ces dernières années comme l'utilisation d'émaux solubles qui "fusionnent" véritablement avec le support sous les hautes températures des fours actuels améliorant encore la résistance des carrelages aux éclats.

**La plupart des grès cérames émaillés actuels sont vraiment d'une qualité équivalente aux grès cérame en pleine masse. Avec deux grands avantages: leur grande facilité d'entretien et la richesse esthétique. Il reste, hélas, sur le marché des produits de moindre qualité. Seuls de véritables professionnels - comme nous le sommes - peuvent valablement vous informer et vous conseiller.**



Tout matériau de sol, quel qu'il soit, s'use. Plus ou moins vite. Cette usure sera fonction d'un grand nombre de paramètres: notamment la dureté même du produit, le trafic auquel il est soumis, la qualité de son entretien, le type de finition de sa surface, ... On sera donc attentif à choisir le carrelage en fonction de l'intensité de son utilisation. Des normes européennes précises existent en la matière et sont respectées par la toute grande majorité des fabricants.



qu'en est-il de  
l'usure ?



Basé sur ces normes universelles et enrichi de notre longue expérience de terrain, notre futur système d'étiquetage couleur exclusif vous permettra de faire le bon choix avec facilité et un maximum de garantie.



carrelages  
adoucis ou polis ?





On vous a parlé de carrelages adoucis ?  
De carrelages polis ?  
De quoi s'agit-il ?



- Le carreau adouci (ou lappato) est un carrelage qui, après cuisson, est soumis à un polissage (par meulage) de sa surface jusqu'à l'obtention d'un effet satiné sur une partie ou la totalité de sa belle face.

- Le carreau poli (ou levigato) est également un carrelage qui, après cuisson, est soumis à polissage mais ici l'opération sera prolongée avec des pierres à meuler à la granulométrie de plus en plus fine qui permettront l'obtention d'une surface où la réflexion de lumière sera parfaitement homogène - ce que nous percevons comme "brillant".

Ont-ils l'un et l'autre des limites d'emploi ?

Oui ! Le polissage occasionne l'ouverture des micropores de surface et augmente donc d'une certaine façon la sensibilité aux taches. C'est le cas principalement des carreaux polis. On évitera par conséquent de les poser dans des locaux où le risque de tache est important (la cuisine, par exemple). **A défaut, on prévoira l'application d'un traitement anti-taches spécifique pour grès cérame poli.**

Deux remarques encore à propos de ce type de carreau:

- Les surfaces polies sont plus sensibles à la griffe... Elles requièrent par conséquent un soin particulier et un entretien adapté. Particulièrement lorsque la lumière est incidente comme en présence d'une baie vitrée, par exemple.
- Les carrelages n'étant jamais parfaitement plans même lorsqu'ils sont polis, il n'est pas possible d'obtenir d'effet "miroir". De petites différences de niveau (désaffleurements) sont fréquentes et normales.

# la pose: une affaire de professionnels !

Mettre en œuvre dans les règles de l'art les carrelages que vous avez choisis est affaire de spécialistes.

Faites appel à eux, vous ne le regretterez pas !

La matière est complexe !

Particulièrement lorsqu'il s'agit d'une terrasse !

Dans ce cas plus que dans tout autre, faites appel à des professionnels sous peine de devoir recommencer le travail dans peu de temps.

La terrasse réclame un savoir-faire indéniable et de très bonnes connaissances techniques.

Et, même à ce prix, la longévité de l'ouvrage ne pourra jamais être vraiment garantie.







### Les colles

Hormis la pose des pierres naturelles ou des carreaux à base de ciment qui se mettent en œuvre de façon dite traditionnelle (mortier), la pose des carrelages se fait aujourd'hui généralement à la colle. Il en existe de tous types et, dans ce domaine, le conseil de nos vendeurs sera indispensable. Il se fondera principalement sur le type de matériau à encoller et la nature du support récepteur.

### Le joint de carrelage

Le joint a essentiellement une fonction technique. Il permet de minimiser les différentes irrégularités inhérentes aux produits céramiques. Sa nature (avec plus ou moins de résine, epoxy, hydrofuge, ...) sera fonction de sa destination. Sa largeur sera déterminée notamment en fonction du type de carrelage et de son format. Il en existe de différentes couleurs selon les fabricants. L'utilisation de joints colorés sera cependant étudiée avec soin... les joints blancs beiges et gris restent de grands classiques. On évitera le joint blanc au sol pour des questions d'encrassement.

Une large palette de joints silicones complète notre gamme.

### Faut-il prévoir des carrelages de réserve ?

La réponse est oui ! Quelques carreaux, voire même une boîte ou deux en réserve est indispensable. En effet, si un problème quelconque devait survenir quelques années après la pose, il sera difficile de retrouver votre carrelage. Pourquoi ? Nous le verrons, les calibres et les tonalités varient d'une production à l'autre. Une fois le stock épuisé, il sera très difficile - et souvent impossible - de retrouver le carrelage portant la même tonalité conjuguée avec le même calibre que celui que vous avez acheté. D'autre part, les effets de mode étant en ce domaine bien réels aussi, un carrelage ne sera au catalogue que durant une période relativement courte. Quelques années pour la plupart.

### La plinthe

La fonction première de la plinthe est de protéger la base de votre mur contre les coups et l'eau d'entretien. On n'en prévoira donc pas si votre mur est carrelé. Il existe pour la plupart des carreaux de sol une plinthe coordonnée disponible chez le fabricant. Mais pas toujours ! Nous sommes ainsi souvent contraints de faire faire des plinthes en Belgique dans des ateliers spécialisés.

Il est important de savoir ceci:

- Les plinthes seront rarement de la même dimension précise que le carreau de sol. La largeur de son joint ne correspondra donc probablement pas à la largeur de joint du carrelage de sol.
- Même si la plinthe est exactement de la même teinte que le carrelage de sol, une fois posée, elle vous apparaîtra d'une tonalité différente car les plans de lumière sont évidemment différents (horizontal et vertical).

### Le paillason, une obligation ?

Selon le code de bonne pratique édité par le Centre Scientifique et Technique de la Construction (C.S.T.C.), la pose d'un paillason fixe intégré est obligatoire avec les carrelages émaillés lorsque la pièce à carrelé donne accès vers l'extérieur. Nous ne pouvons que souscrire à cet avis et étendre son utilisation à tous les types de carrelage.

### Deux remarques:

- La pose de carrelages sur plancher est possible sous certaines conditions. N'hésitez pas à nous interroger.
- Si vous envisagez le chauffage par le sol, évitez la pose diagonale et prévoyez une largeur de joint normale, même avec des carreaux rectifiés. Prévoyez une natte de désolidarisation et des joints de dilatation. N'hésitez pas à nous en parler.





Chaque métier a sa terminologie propre...  
Voyons la signification que recouvrent  
quelques termes récurrents.

un peu de vocabulaire  
encore...



### Le carreau "rectifié"

Le carreau "rectifié" est un carrelage dont les quatre côtés ont été "re-sciés" après cuisson. Cette opération est indispensable lorsque le carrelage a été adouci ou poli car les chants naturels auront probablement été ébréchés par les meules. Mais il s'agit aussi aujourd'hui d'un effet de mode permettant de réduire la largeur des joints. Attention donc ! La pose de carreaux rectifiés met en évidence les différences de planéité inévitables.

### Le choix : 1er choix ?

#### 2ème choix ? Ms ? ...

Chaque carrelage subit, avant emballage, une série de tests et de mesures automatiques ainsi qu'un contrôle visuel. Selon la conformité ou la non-conformité du carrelage aux normes de référence, celui-ci sera étiqueté et emballé "1er choix" ou classé et emballé en choix inférieur (1er choix commercial, M.S., 2ème choix, 3ème choix, ...) selon l'importance des défauts ou écarts constatés. Il pourra s'agir de défauts de calibre, de tonalité, de planéité, d'aspect de surface, de nuance non conforme, de défauts plus ou moins visibles sur la belle face, etc. Le prix de vente sera fonction du type de choix. Important ! Seuls les carrelages de 1er choix sont garantis par les fabricants.

### La tonalité et le calibre

Il est facile de comprendre que, vu les très hautes températures de cuisson, les carrelages subissent des déformations plus ou moins fortes et plus ou moins contrôlées. Ceci implique deux choses:

- Des variations de planéité et de format du carrelage
- Des variations de tonalité et d'aspect de surface

Chaque carreau produit est ainsi mesuré électroniquement et classé selon son format exact. Il portera un code de calibre. De la même façon, chaque carreau sera visuellement contrôlé et se verra, selon sa couleur exacte, attribué un code de tonalité. Il est indispensable de vérifier, avant la pose, que tous les carreaux de même référence portent bien les mêmes codes de tonalité et calibre. Ces codes figurent sur les boîtes. Certaines différences de format au sein d'un même calibre sont cependant admises. Elles font l'objet de normes internationales.

### La réserve technique ?

Il s'agit du pourcentage qui sera ajouté à la surface réelle à carrelage. Ce pourcentage sera fonction d'un certain nombre de paramètres et notamment des découpes à effectuer, du format du carrelage, du type de pose, etc. Il sera généralement compris entre 5 et 10 %. Seul votre carreleur peut valablement estimer ce pourcentage. Cette réserve est importante, bien sûr ! Il ne faudrait pas que le carreleur se retrouve en fin de pose à court de carrelage... et que celui-ci ne soit plus disponible dans la bonne tonalité ou le bon calibre ou qu'il faille le recommander en usine...



Quels autres services **CARO CONFORT**  
vous offre-t-il ?

les "petits plus" Caro Confort





## Un vaste choix de compléments techniques de qualité professionnelle

Vous trouverez chez nous une large gamme de produits techniques indispensables pour une réalisation professionnelle: profils de finition pour les angles externes et internes, des joints de dilatation divers, des nattes d'étanchéité et de désolidarisation, des solutions pour bacs de douche intégrés, des panneaux polyuréthane, etc. Sans compter un vaste outillage de qualité. Coupe carrelages disponibles en location.

## Caro confort reprend-il les carrelages que j'aurais de trop ?

Oui, nous les reprenons à 80 % du montant net que vous avez payé. Et à quelques conditions que vous comprenez sans doute mieux maintenant:

- Il ne doit pas s'agir de lots ou carreaux déclassés.
- Il ne doit pas s'agir de carrelages ayant fait l'objet d'une commande spéciale en usine !
- Il doit s'agir d'articles que nous avons encore de stock dans la même tonalité et le même calibre au moment où vous nous les rapporter.
- Par boîte complète et dans son emballage d'origine en bon état.

## Une gamme de produits d'entretien

Entretien votre carrelage de façon appropriée est essentiel. Dans ce domaine, des habitudes de consommation doivent être modifiées ! L'entretien de vos carrelages muraux ne présente pas de problème particulier. Dans les pièces d'eau, l'utilisation d'une solution vinaigrée ou anti-calcaire classique est parfaitement admise. Après la pose d'un sol, lorsque le séchage est complet, il sera opportun dans la plupart des cas de traiter la surface à l'aide d'un enlèvement pour éliminer les résidus de pose et de jointoiment. On suivra scrupuleusement les instructions de mise en œuvre. Pour l'entretien courant, nous vous conseillons vivement l'utilisation de produits spécifiques et professionnels. La plupart des produits connus vendus dans le commerce non spécialisé ne conviennent pas pour les qualités de sol actuelles. Le grès cérame, base de la majorité des carrelages, est pratiquement non poreux. Il ne pourra donc pas absorber les matières grasses ou les additifs présents dans les produits d'entretien courants. Ces matières se figeront alors sur la surface carrelée, s'accumuleront jusqu'à former une pellicule mate dans laquelle la saleté s'incrusterait. Seul un décapage profond à l'aide de produits mordants permettra de retrouver le carrelage dans son état initial. **Nos vendeurs sont prêts à vous conseiller.**







# la garantie Caro Confort

## Et la garantie ?

Elle se fonde avant toute chose sur la confiance. **CARO CONFORT** sélectionne depuis toujours ses fournisseurs sur des critères de qualité et de service. Ils jouissent tous d'une excellente réputation à l'échelle mondiale. Leurs normes propres de production sont bien souvent beaucoup plus strictes que les normes internationales auxquelles ils se réfèrent. Plusieurs répondent aux normes ISO. C'est votre 1<sup>ère</sup> garantie.

En notre qualité d'importateur, **CARO CONFORT** est un client important auprès de ses fournisseurs. Nos demandes sont prises en compte et suivies de solutions concrètes et rapides. Ceci nous permet de vous offrir une réelle garantie chaque fois que notre responsabilité ou celle du fabricant est engagée.

**Important !** La garantie légale offerte par les fabricants couvre leurs produits **pour autant qu'ils soient de 1<sup>er</sup> choix et n'aient pas été posés**. Un carrelage posé est un carrelage réceptionné et accepté ! Une exception, bien sûr, pour les vices cachés, c'est-à-dire les défauts qui se manifesteraient **APRÈS** la pose. Mais ce cas est rarissime.

# il est sans doute temps... de conclure

Vous l'aurez compris, il est difficile d'être exhaustif en matière de carrelage !

Nous espérons néanmoins avoir pu vous apporter une réponse claire et honnête aux questions que vous vous posez.

Mais nous espérons surtout vous avoir convaincu que **CARO CONFORT** est un partenaire potentiel... de 1<sup>er</sup> choix ! Notre personnel compétent et motivé est là pour vous accompagner et vous apporter ses propres conseils.

Quelle que soit votre décision finale, n'hésitez pas à me faire part de vos remarques, positives ou négatives, sur votre "expérience" **CARO CONFORT** via l'adresse confidentielle [entoutconfiance@caroconfort.be](mailto:entoutconfiance@caroconfort.be). Votre avis est important pour nous permettre d'être, demain, meilleur qu'aujourd'hui !

**"Il y a ceux qui rêvent toute leur vie et ceux qui font de leur vie un rêve".**

Je vous souhaite cordialement de faire partie des seconds.

**Paul Dewilde**

Directeur Commercial





en toute confiance donc!



en toute confiance!



## BATTICE

Horaires: Lu > Ve de 9 à 12h ▪ 13 à 18h  
Samedi de 9 à 17h



Route de Maestricht, 96 ▪ 4651 BATTICE  
Tél. : 087 69 20 10 ▪ Fax : 087 67 89 85



## GRACE-HOLLOGNE

Horaires: Ma > Ve de 9 à 12h ▪ 13 à 18h  
Samedi de 9 à 17h



Rue de l'Avenir, 17 ▪ 4460 GRACE-HOLLOGNE  
Tél. : 04 364 21 90 ▪ Fax: 04 364 21 99



## ARLON

Horaires: Lu > Ve de 9 à 12h ▪ 13 à 18h  
Samedi de 9 à 17h



Z. A. de Weyler, 21 ▪ 6700 ARLON  
Tél. : 063 23 03 90 ▪ Fax: 063 23 03 99



## SOIGNIES

Horaires: Ma > Ve de 9 à 12h ▪ 13 à 18h  
Samedi de 9 à 17h



Chemin de la Longue Borne, 4  
Rond-point de l'Etoile ▪ 7060 SOIGNIES  
Tél. : 067 88 80 70 ▪ Fax: 067 88 80 79



## RHISNES

Horaires: Lu > Ve de 9 à 12h ▪ 13 à 18h  
Samedi de 9 à 17h



Rue de Gembloux, 677 ▪ 5020 Rhisnes.  
Tél. : 081 87 85 20 ▪ Fax: 081 24 38 29





VOTRE PARTENAIRE  
**CARRELAGE**

**CARO**   
S.A.  
**CONFORT**

[www.caroconfort.be](http://www.caroconfort.be) - e-mail: [info@caroconfort.be](mailto:info@caroconfort.be)